

ECOLES DE MARCILLE-RAOUL – ST REMY DU PLAIN

CONSEIL DE RÉSEAU

du lundi 6 février 2023

PRÉSENTS

- Les directeur et directrice des écoles : M. Arzel et Mme Mondjollian,
- Les enseignants des écoles : Bertucat, N'Gassa, Rastrelli, Marsal, Cherel, Bazantay, Condette
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Rémy du Plain) : Mmes Groult-Perrier, Isambard, Arcadias, Machura,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de Marcillé Raoul) : Mmes Desrues, Morice, Penot-Dzhum, M. Ernoul.
- Mme Prunier en remplacement de Mr Boulmer
- Mme Meignan en remplacement de Mr Prioul
- Mme Juhel, ATSEM

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Le Roux, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Le maire de Marcillé-Raoul, Jean-Claude Boulmer,
- Le maire de Saint Rémy du Plain, Mr Prioul,
- Les représentantes de parents d'élèves, Mme Lemonnier
- Les enseignant.e.s., Mme Le Bars Kerampran, Mme Tropée

1- ACTIONS PEDAGOGIQUES DU SECOND TRIMESTRE SCOLAIRE

A Saint Rémy :

* Le cycle de natation des CP commencera le 30 mars, pour s'achever le 22 juin, tous les jeudis après-midi.

* Le projet théâtre des CP avec la compagnie « Les échappées du bal » commencera le lundi 6 mars. La comédienne viendra 4 fois pour proposer des ateliers de pratique théâtrale en lien avec les contes étudiés en classe. Une représentation du spectacle de la compagnie qui s'intitule "Première" aura lieu le vendredi 30 juin dans la cour de l'école du bas de St Rémy et sera ouverte aux parents et enfants de st Rémy et de Marcillé.

Tout cela est pris en charge par le Département et Couesnon Marches de Bretagne.

* Les CP se rendront à Bazouges le 16 ou 17 mars pour visiter « La maison des dangers" et être sensibilisés aux accidents domestiques.

* Les GS-CP ont commencé leur projet en partenariat avec le SMICTOM sur le tri des déchets et le recyclage.

Un intervenant du Réseau d'Education à l'Environnement est venu 4 fois. Les enfants ont appris à reconnaître les matières, trier les déchets et savoir dans quelles poubelles on les met. Ils ont également découvert le compostage et travaillé sur les petites bêtes.

Une visite du site de la déchetterie de Maen Roch a eu lieu cet après-midi.

* Une course de la solidarité sera organisée à la fin de la 4^e période. L'association qui bénéficiera des fonds récoltés est en cours de sélection.

* La semaine de la maternelle a eu lieu du 30 janvier au 3 février : les 3 classes ont pu accueillir des parents, à différents moments de la journée, afin de faire découvrir le quotidien des élèves à l'école...

A Marcillé :

*Poursuite de l'intervention musique pour les 2 classes de CM1-CM2 une semaine sur deux.

*Début du cycle natation pour les CE2 (du 6 décembre au 21 mars).

*Cycle hand ball avec intervenant à la salle de Bazouges pour les CE1 (du 3 janvier au 7 février) et cycle badminton, dans les mêmes conditions pour la classe Mme Condette (du 6 janvier au 10 février).

*Projet sur la semaine sans écran en CM1-CM2 (les deux classes), qui sera suivi plus tard dans l'année pour les CE1 et CE2.

—

À venir :

*Cycle badminton, comme ci-dessus pour la classe Mme Cherel (du 28 mars au 11 avril)

*Cycle basket, comme ci-dessus, pour Mme Bazantay (du 3 mars au 14 avril)

! Des photos des activités sont disponibles sur le site internet de l'école :

<https://ecoles-rpi-marcilleraoul-stremyduplain.ac-rennes.fr/>

2- ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE ET RÉGIME DEROGATOIRE

Le rythme scolaire tel qu'il est défini dans les textes officiels dispose que les élèves suivent des apprentissages sur un rythme de 4,5 journées par semaine, soit le lundi-mardi-jeudi-vendredi toute la journée et le mercredi matin.

Le rythme actuel est considéré comme dérogatoire (4 jours par semaine).

La demande de dérogation est à formuler tous les 3 ans, lors d'un conseil d'école, afin d'émettre un avis consultatif sur le souhait retenu (confirmer ou infirmer la demande formulée initialement par la collectivité).

Le directeur de l'école se charge ensuite de faire parvenir les documents demandés à l'Inspection Académique.

La réflexion autour de cet avis s'axe sur les conditions d'apprentissages des élèves.

Les directeurs ont avancé plusieurs arguments pour alimenter la réflexion : une matinée de travail supplémentaire pour les 4,5 jours mais moins de repos (temps de sommeil le mercredi matin) / un rythme de travail sur 4,5 jours mais plutôt calqué sur un rythme « adulte » / plus de disponibilités aux

apprentissages le matin mais avec des après-midi plus courts / quid des activités sportives en extérieur (danse, foot...) / occupation des temps périscolaires, etc.

Il a été voté à l'unanimité que le régime dérogatoire actuel serait conservé (4 jours de classe par semaine / mêmes horaires).

3- TRAVAUX ET DEMANDES

A Saint Rémy :

* Dans la PS-MS : anti pince-doigts WC, détecteur de mouvement pour la lumière des WC, isolation thermique du couloir, installation du vidéoprojecteur (Mme Marsal se tient à votre disposition pour en discuter) ;

* Pour l'école : intervention d'une société ou d'un technicien quant à la maintenance des différents ordinateurs et outils numériques (la société « Micro C » aurait installé vidéoprojecteur et tablettes) ; problématique toujours existante de la présence et des excréments des pigeons sous le préau de la cour du bas ;

* Dans le dortoir : peinture à thème des murs lors de leur réfection.

A Marcillé :

*Est-il possible de ré hausser le portail derrière le poteau de basket dans la cour du bas (les élèves ne l'utilisent plus car les balles passent au-dessus du grillage).

*Les « Digicode » sur les deux sites sont difficiles à ouvrir. Est-il possible de les démonter, les graisser. Éventuellement, envisager de les changer.

*Retirer les feuilles qui bouchent les grilles d'égout (cour école du bas).

*La porte de la classe de Mme Cherel grince.

*La VMC dans la classe de Mme Cherel est bruyante (bruit dans la cloison) ; y aurait-il une solution ?

*Est-il possible de repeindre la classe de Mme Cherel tout en blanc ?

*La porte vitrée qui mène au pré fabriqué (après la rampe) est fatiguée. Est-il envisagé de la changer (pour qu'elle ferme mieux, question de l'économie du chauffage- déperdition) ?

→ *A noter que Mr Boulmer a déjà répondu favorablement aux demandes et que les travaux/réflexions seraient menés en fonction des disponibilités des agents.*

4 - SÉCURITÉ

A Saint Rémy :

Les comptes rendus des exercices de sécurité ont été envoyés. Nous sommes dans l'attente des solutions que pourrait apporter la mairie.

A Marcillé :

Exercice de sécurité incendie : réalisé le 16 décembre 2022, il a permis l'évacuation au point de rassemblement en 00'21 pour l'école du bas et 01'13 pour l'école du haut.

L'exercice PPMS Attentat Intrusion qui avait été reporté sera réalisé le jeudi 9 février et débutera à

5 – QUESTIONS DIVERSES

Questions posées par les parents d'élèves

- *Comment faciliter la communication « Enseignants/Personnel périscolaire/Parents » pour que les parents, notamment des TPS, puissent savoir comment la journée de leur enfant s'est déroulée ?
→ Les agents communaux passent les informations venant des enseignantes. Il y a un cahier de liaison en place depuis 3 semaines pour faciliter la communication.
- *Certains parents indiquent se sentir mal à l'aise quand l'enseignant doit aborder avec eux de manière individuelle une problématique particulière (ex : parler de l'accompagnement spécifique d'un enfant, comportement d'un enfant sur la journée, ...) et que ce temps se déroule devant d'autres parents qui déposent ou attendent leurs enfants : serait-il possible de prévoir plutôt un temps de rdv individuel pour permettre à chacun de vivre ce moment d'échanges d'information de manière sereine ?
→ Les enseignantes apposeront un mot dans le cahier de liaison afin de convenir d'un rendez-vous. L'équipe rappelle que des propositions de rendez-vous à destination des parents sont soumises régulièrement dans l'année.
- *Le matin : Plusieurs parents demandent, notamment pour les enfants arrivant dès 7h à la garderie, si un en-cas pouvait leur être proposés. Certains parents proposent de payer plus cher pour que ceci puisse être mis en place. D'autres parents ont exprimé leur déception que le biberon ne soit pas accepté à la garderie pour les plus jeunes.
→ Un en-cas peut être mis dans le sac afin que les enfants puissent se restaurer. Cela concernerait les enfants qui arrivent très tôt à la garderie. Un mot sera distribué par la mairie afin de donner de plus amples détails.
- *Certains parents ont des difficultés pour récupérer leur enfant après les APC. Quelles solutions pouvons-nous envisager ?
→ La question ayant déjà été posée lors d'un précédent conseil d'école, la mairie n'assurera pas un transport scolaire au vu du peu d'enfants concernés par le dispositif.
- *Des parents font également la remarque qu'ils n'ont pas été prévenus par l'école, le vendredi 20 janvier, que le transporteur n'avait pas assuré la liaison entre les deux écoles pour les enfants de la garderie : comment remédier à cet oubli si le problème se reproduit ? La mairie de St Rémy possède t'elle les coordonnées des enfants scolarisés à Marcillé Raoul, pour prévenir les parents en cas de problème ?
→ Les directeurs rappellent que cet événement exceptionnel ayant entraîné l'annulation des transports relève de la responsabilité du transporteur qui a à charge de prévenir les familles. Les écoles ont dû s'adapter en fonction de la situation. Afin de prévenir ce type d'événement futur, les directeurs vont échanger, y compris avec les mairies, leurs listes respectives de numéro d'urgence. Mr Arzel rappelle la situation complexe d'appeler plusieurs familles, elles-mêmes déjà présentes sur leur lieu de travail pour faire la navette entre les écoles avec la nécessité de mettre les élèves présents en classe en apprentissage.

Entretien des écoles et de la garderie

- La sonnette de la garderie est défectueuse depuis plusieurs semaines.
→ La mairie va y remédier rapidement.
- La sortie de la garderie est dangereuse en voiture. Pourrait-on installer un miroir en face de la sortie du parking ?
→ La rue va être en sens unique (sortie par le lotissement quand il sera terminé).
- Le portillon rouge de l'école du bas de St Rémy du plain est dessoudé et très difficile à ouvrir. Serait-il possible de faire le nécessaire pour le réparer ?
→ Sujet évoqué il y a une semaine en réunion en mairie. L'agent communal va intervenir dessus. Changement possible.

- Une séparation a-t-elle été installée entre le lavabo et les toilettes dans les toilettes en face de la classe de GS, afin de garantir l'intimité des enfants ?
 - C'est un WC aux normes handicapées (non modifiable). Les élèves passent trois fois dans les toilettes où il y a des cloisons + à la demande pendant les récréés + avant d'aller à la cantine.
- *Certains parents continuent de se stationner devant l'école de Marcillé pour déposer les enfants.
 - Mr Arzel a déjà informé la mairie à ce sujet. Un mot de la mairie a été apposé dans les cahiers de liaison des élèves pour rappeler cette « pratique ». La mairie avait informé que si ces comportements devaient perdurer, un agent de police serait appelé afin de remédier à la situation.
- *Bon retour des parents concernant le déplacement des petites sections avec une corde pour aller à la cantine. Peut-être ce dispositif pourrait être utilisé pour traverser la départementale (de la garderie à l'école) ?
 - Les élèves se rangent correctement par deux, avec un « grand » en tuteur. Pas de changement pour le déplacement de la garderie à l'école.
- *La route départementale Bazouges-St Rémy est dangereuse. Une signalisation « clignotante » comme à Marcillé serait-elle envisageable ?
 - La question sera posée au département.
- *A St Rémy, par rapport au dispositif anti-intrusion, il avait été prévu de mettre un grillage le long de la départementale. Qu'en est-il ?
 - La question sera posée de nouveau aux élus pour savoir ce qu'il en est.
- *Les personnels de la mairie (cantine et garderie) pourraient-ils être également conviés au conseil de réseau ?
 - Il est tout à fait possible de les convier. Du fait de leurs temps de service, les agents n'ont pas la possibilité d'être présents. La question a été posée à la mairie de Marcillé-Raoul (pas de représentants de la commune au conseil).
- *Plusieurs parents se plaignent d'être trop sollicités par les différentes actions proposées via l'OCCE ou l'APE et n'osent plus demander à leur entourage de participer. Serait-il possible que les enseignants des deux écoles et l'APE se concertent en début d'année pour limiter le nombre d'actions proposées ?
 - Une entrevue a déjà été posée en début d'année pour harmoniser les actions.
 - Les directeurs et les enseignantes rappellent que comme tout le monde, les écoles sont confrontées à une hausse des coûts.
 - A titre d'exemple, l'année dernière, pour deux journées et une nuit en Normandie, le coût pour 40 élèves de CM1-CM2 était de 3000 euros la journée (transport, restauration, hébergement, visites).*
 - Les actions servent à financer les sorties et à permettre qu'au moins une fois par an, les élèves puissent sortir du cadre de l'école pour découvrir une thématique étudiée en classe.
 - Le défaut de participation amènera à terme à ne plus pouvoir envisager de sorties.

M. ARZEL
Directeur de l'école de Marcillé-Raoul

Mme MONDJOLIAN
Directrice de l'école de St Rémy du Plain